

# Chute du Mur, chute du Pacte : reconstruire à l'est

## Entretien avec Amélie Zima, chercheuse à l'IRSEM

### Comment s'organisait la politique de défense des pays d'Europe centrale avant la chute du Mur ?

Ces pays faisaient alors partie du Pacte de Varsovie, créé en réaction à la remilitarisation de la République fédérale allemande et à son entrée dans l'OTAN en 1955. C'était un traité d'assistance mutuelle, de coopération et d'amitié entre les pays du *bloc de l'Est*<sup>1</sup>. Il avait une fonction externe, contre les nations de l'OTAN, et interne pour le maintien de l'ordre au sein du bloc, comme à Budapest en 1956 ou à Prague en 1968. C'était aussi un instrument de soviétisation puisque la plupart des officiers supérieurs des armées nationales était formée dans les académies militaires soviétiques et que les fonctions de commandements en chef étaient soviétiques. Un général soviétique était aussi en poste au sein de chaque état-major national. Enfin, la chaîne de commandement du Pacte était dominée par le pouvoir civil : le comité politique consultatif. Le principe du contrôle civil sur le militaire fut un atout essentiel pour assurer un changement pacifique de régime, mais aussi le rapprochement avec les institutions occidentales, voulu par les gouvernements issus de la dissidence.

### Quel rôle ont joué les pays d'Europe centrale dans la dissolution du pacte de Varsovie ?

La Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont joué un rôle majeur car elles sont parvenues à agir de concert pour obtenir une dissolution *multilatérale* du Pacte. Cette idée vint de la Pologne et s'appuya sur l'article 11 du traité du Pacte de Varsovie, qui prévoyait sa dissolution si un système paneuropéen de sécurité était créé. Pour les dirigeants polonais, issus de la Table ronde<sup>2</sup>, la période ouverte par la chute du Mur de Berlin laissait penser qu'un tel système serait établi. La

Hongrie, un temps tentée par une sortie unilatérale, se rallia à cette option. Après le coup de force soviétique en Lituanie en décembre 1990, la Tchécoslovaquie rejoignit l'initiative et ces trois pays se fixèrent comme objectif la dissolution du Pacte avant la fin de l'année 1991. Face aux résistances soviétiques, la force de cette coalition vint de son habitude de concertation, prise lors des négociations sur le traité sur les Forces conventionnelles en Europe, signé en novembre 1990. La dissolution fut officiellement demandée par le premier ministre hongrois Jozsef Antall, lors d'un Sommet du Pacte, à Budapest en février 1991, et fut effective en juillet.

### Comment s'est déroulé le retrait des troupes soviétiques ?

Le retrait fut d'abord considéré comme le moyen de recouvrer la souveraineté. Techniquement, il pouvait s'effectuer indépendamment de la dissolution du Pacte par négociations bilatérales. Les négociateurs optèrent pour l'abandon réciproque des dédommagements : pas de compensations de la part de Moscou pour les dommages environnementaux et pas d'indemnités des pays d'Europe centrale pour les installations soviétiques laissées sur place. Cependant il y eut de nombreuses différences tant dans les argumentaires que dans les processus de retrait. Les Hongrois insistaient sur le fait que l'avenir du socialisme ne passait pas uniquement par le renforcement du potentiel militaire mais aussi par la réduction des armes conventionnelles. En Pologne, le retrait était considéré comme le prélude à l'établissement d'une relation nouvelle avec Moscou. En Tchécoslovaquie, il s'agissait de mettre fin à l'occupation illégale du pays après l'entrée des troupes du Pacte en 1968 pour écraser le *Printemps de Prague*.



Amélie Zima

**1** : A l'exception de l'Albanie qui le dénonça en 1968.

**2** : Accord entre le Général Jaruzelski et les dirigeants de Solidarnosc le 5 mai 1989.

Les demandes de retrait, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, furent faites par les gouvernements communistes à la fin des années 1980 tandis qu'en Pologne, elle émana du gouvernement post-communiste issu de la *Table ronde*<sup>3</sup>. Les chronologies furent également différentes. En Hongrie, un accord fut trouvé en mars 1990, soit avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement post-communiste de József Antall, et le retrait achevé en juin 1991. En Pologne, le processus fut complexifié par la situation stratégique, la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse par l'Allemagne, mais aussi par des exigences soviétiques, comme la clause stipulant qu'aucun des deux pays ne rejoindrait une alliance militaire qui serait considérée par l'autre comme une menace. La signature de l'accord fut facilitée par le putsch d'août 1991 en URSS et les troupes russes quittèrent le territoire polonais en octobre 1992. Cela dit, la Pologne servit de voie de transit aux unités

rapatriées de l'ex-RDA jusqu'en septembre 1993. En Tchécoslovaquie, les Soviétiques refusèrent initialement de négocier, en arguant qu'avec le retrait, Prague perdrait une protection contre l'Allemagne. Finalement, en 1990, les négociations furent complétées par un traité entre les deux parties dans lequel les événements de 1968 furent qualifiés d'« *invasion injustifiable* ». Suite à ce retrait, Prague promulgua une législation stricte concernant le stationnement et le transit d'unités étrangères sur son territoire. Au demeurant, tant la République tchèque que la Slovaquie ont refusé d'avoir des troupes de l'OTAN sur leurs territoires lors du renforcement du flanc Est.

3 : Ibid.

4 : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

5 : Coopération structurée permanente en matière de sécurité au sein de l'UE.

### Et quel système de sécurité après 1989 ?

Vaclav Havel avait évoqué la création d'un système paneuropéen, mais les gouvernements se sont progressivement focalisés sur l'adhésion à l'OTAN et à l'UE. Et dans le domaine de la sécurité, l'OTAN est devenue la seule solution, en raison du contexte, la guerre en ex-Yougoslavie, mais aussi du fait de l'inadéquation des autres options pour des raisons stratégiques, financières ou parce qu'elles étaient interprétées comme une continuation de la division de la Guerre froide. C'est pourquoi la CSCE<sup>4</sup>, la neutralité ou les groupes régionaux comme Visegrad n'ont jamais été perçus comme des solutions en matière de sécurité. L'UE n'était pas réellement une option car elle n'offrait pas de capacités de *hard security* et avait semblé impuissante en ex-Yougoslavie. Cependant, ces États se sont quand même investis peu à peu dans la politique européenne de défense. La Pologne avait même fait du renforcement de celle-ci l'objectif de sa présidence de l'UE en 2011 et tous les États d'Europe centrale ont ratifié la PESCO<sup>5</sup>. Cela dit, l'OTAN reste la garantie majeure de sécurité, comme on l'a vu avec le renforcement du flanc Est, suite à l'annexion de la Crimée par la Russie.



© NATO/OTAN

Le Général tchèque Petr Pavel (à gauche), le premier président du comité militaire de l'OTAN issu d'un pays d'Europe centrale, rencontre à Budapest le Général Tibor Benko, le chef d'état-major hongrois, le 29 septembre 2016.

*Propos recueillis par Nathalie de Kaniv\*  
Association Europe-IHEDN*

Amélie Zima est chercheuse en sciences politiques à l'IRSEM. Consacrée aux négociations d'adhésion à l'OTAN de la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie, sa thèse de doctorat a reçu le Prix de thèse de l'IHEDN 2017.